

P r o g r a m m e

<p>Samedi 28 janvier 2012</p> <p>Déontologie</p> <p>Madame Véronique SIRJACOBS, Juriste I.P.C.F.</p>	<p>Samedi 17 mars 2012</p> <p>Ecritures de clôture, principes d'évaluation et comptes annuels</p> <p>Monsieur Joseph MARKO, Reviseur d'entreprises et Expert-comptable</p>	<p>Samedi 21 avril 2012</p> <p>I. Soc et procédure fiscale</p> <p>Monsieur Jean-Pierre RIQUET Conseil fiscal, Chargé de Cours Monsieur Guy CHAINIAUX Reviseur d'entreprises</p>
<p>Samedi 22 septembre 2012</p> <p>Plan financier, analyse des bilans et contrôle budgétaire</p> <p>Monsieur Olivier KAHN Expert-comptable et Conseil fiscal</p>	<p>Samedi 01 décembre 2012</p> <p>Comment rentabiliser son cabinet Récupération de créances</p> <p>Monsieur Jean-Marie CONTER Président de l'I.P.C.F. Comptable-fiscaliste agréé Maître Marianne DICKSTEIN Avocate au barreau de Bruxelles</p>	<p>I.P.C.F.</p> <p>Avenue Legrand 45 1050 Bruxelles</p> <p>Tél : 02/ 626.03.80 Fax : 02/ 626.03.90</p> <p>www.ipcf.be</p>

Chères stagiaires, Chers stagiaires,
Chères consoeurs, Chers confrères,

Les stagiaires de l'Institut ont, en sus de l'exécution des activités comptables et fiscales sous le contrôle de leur maître de stage, l'obligation d'assister durant le stage aux conférences et exercices pratiques qui sont organisés dans ce cadre.

Vous trouverez dans cette invitation les dates des prochains séminaires pour l'année 2012. **Nous insistons sur le fait que cette invitation est valable pour toute l'année.** Ceux-ci se dérouleront de 9h à 13h dans les bâtiments de l'Université Catholique de Louvain – Salle Pierre Lacroix, avenue Mounier 51 à 1200 Woluwé-Saint-Lambert. En annexe de la présente, vous trouverez un plan d'accès.

En pratique :

- **La présence de tous les stagiaires est obligatoire.** Les maîtres de stage sont les bienvenus. Les stagiaires dont les absences sont injustifiées ne seront pas admis à l'examen pratique d'aptitude. Pour excuser une absence, le stagiaire doit envoyer un justificatif par écrit.

- Le séminaire est entièrement gratuit, aussi bien pour les stagiaires que pour leur maître de stage.

- **Les stagiaires se muniront de leur badge (carte de membre) et de leur carte d'identité. Le syllabus sera disponible dans la semaine qui précède le séminaire via www.ipcf.be. Vous recevrez un email dès que vous pourrez l'imprimer.**

- Une attestation sera remise aux maîtres de stage, laquelle pourra servir de preuve concernant la formation permanente pour l'I.P.C.F., l'I.E.C., l'I.R.E.

- Sur une période de deux ans, toutes les matières de l'examen pratique d'aptitude seront abordées lors des séminaires pour les stagiaires.

- Les stagiaires et les maîtres de stage qui souhaitent poser des questions doivent les adresser par écrit au siège de l'Institut au plus tard pour le vendredi de la semaine qui précède le séminaire.

Programme :

8h45 : Accueil.

9h00 : Première partie de l'exposé théorique.

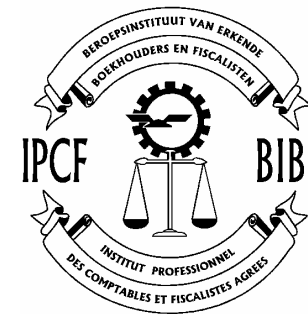
10h30 : Pause-café.

11h : Deuxième partie de l'exposé théorique.

12h : **Résolution d'un cas pratique.**

Dans l'attente du plaisir de pouvoir vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Chères stagiaires, Chers stagiaires, Chères consoeurs, Chers confrères, l'expression de nos sincères salutations.

Xavier SCHRAEPEN Jean-Marie CONTER
Vice-Président Président



Séminaires Stagiaires IPCF

Année 2012

les samedis

28 janvier, 17 mars, 21 avril,
22 septembre, 01 décembre 2012

qui se dérouleront à

l'U.C.L.

Campus de Woluwé,
Auditoire Pierre Lacroix
Avenue Mounier, 51
1200 Woluwé-Saint-Lambert